

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 6.1°. — Pluralité de défendeurs. — Domicile d'un défendeur. — Détermination. — Article 52. — Renvoi à la *lex fori*. — Loi française. — Article 18, D. du 19 juin 1969. — 2) *Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968.* — Article 5.1. — Interprétation. — Lieu d'exécution de l'obligation qui sert de base à la demande. — Question préjudicielle. — Renvoi à la Cour de justice. — Cour de cassation (Ch. com.), 9 décembre 1997, rapport de M. le Conseiller référendaire J.-P. Rémy, p. 117.

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits : *État civil.* — *Livret.* — C.I.E.C. — Décret du 10 novembre 1997, p. 128.

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits : *Étrangers.* — *Entrée et séjour.* — *Éloignement.* — *Asile.* — *Autorité compétente.* — *Déconcentration.* — Décret du 19 décembre 1997, p. 132. — *Régime matrimonial.* — *Changement.* — *Publicité.* — Loi du 28 octobre 1997, p. 133. — *Service militaire.* — Loi du 28 octobre 1997, p. 134.

III. — Communautés européennes.

Lutte contre la corruption. — Deuxième position commune du 13 novembre 1997, p. 137.

IV. — Informations diverses.

Nationalité. — *Enfant né en France.* — *Parents réfugiés statutaires.* — *Retrait de la qualité de réfugié.* — *Conséquences.* — Réponse du ministre, p. 141. — *Prestations familiales.* — *Conditions d'attribution.* — *Étrangers.* — Réponse du ministre, p. 142. — *Conférence de La Haye de droit international privé — Nouvelles conventions (1951-1997) — État des signatures et des ratifications, au 1^{er} mars 1998,* p. 144. — *Académie de droit international de La Haye,* p. 183. — *Comité français de droit international privé,* par Jean-Pierre Rémy, p. 184.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

- I. — **Livres.** — Carducci (Guido), *La restitution internationale des biens culturels et des objets d'art. Droit commun, Directive CEE, Conventions de l'Unesco et d'Unidroit* (Georges A.L. Droz), p. 195. — Fuentes Camacho (Victor), *Las medidas provisionales y cautelares en el espacio judicial europeo.* — Garcimartin Alferez (Francisco J.), *El Régimen de las medidas cautelares en el comercio internacional* (Bertrand Ancel), p. 198. — Jacquet (Jean-Michel) et Delebecque (Philippe), *Droit du commerce international.* — Mousseron (Jean-Marc), Raynard (Jacques), Fabre (Régis) et Pierre (Jean-Luc), *Droit du commerce international, Droit international de l'entreprise* (Paul Lagarde), p. 201. — Leleu (Yves-Henri), *La transmission de la succession en droit comparé* (Marie Goré), p. 204. — Pardoël (Dorothee), *Les conflits de lois en matière de cession de créance* (Marie-Noëlle Jobard-Bachelier), p. 207. — Pontier (J.A.), *Conflictenrecht : grondslagen, methoden, beginselen en belangen (Een politiek liberaal perspectief)* (Horatia Muir Watt), p. 211. — Sabourin (Frédéricque), *Les effets patrimoniaux du mariage en droit international privé québécois* (Georges A.L. Droz), p. 213.

II. — Revues. —

.....

SOMMAIRE DU N° 1-1998



Marthe Simon-Depitre (1911-1997), par Jacques Foyer.

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

Joseph HUDAULT. — *Statut personnel et droit naturel dans l'œuvre judiciaire de G. J.-B. Target* .. 1

Horatia MUIR WATT. — *L'extraterritorialité des mesures conservatoires in personam (à propos de l'arrêt de la Court of Appeal, Crédit Suisse Fides Trust S.A. v. Cuoghi, du 11 juin 1997)* 27

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

Chose jugée. — Expulsion. — Annulation. — Autorité absolue. — Nationalité française de l'intéressé. — Motif décisif. — Extension de l'autorité absolue. — Conseil d'État (2^e et 6^e sous-sect.), 19 novembre 1997, note Paul Lagarde, p. 51.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

.....

III. — CONFLITS DE LOIS.

Régime matrimonial. — 1^o Liquidation-partage. — Loi applicable. — Loi du régime. — 2^o Conflit de lois dans le temps. — Communauté légale. — Dissolution par l'effet du divorce. — Option de la femme. — Ancien article 1469 C. civ. — Article 10, loi du 11 juillet 1975. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 21 mai 1997, note B.A., p. 57.

Loi étrangère. — Preuve. — Office du juge. — Droits non librement disponibles. — 2) *Loi étrangère.* — Accord procédural. — Droits librement disponibles. — Éviction de la loi désignée par traité. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 1^{er} juillet 1997 (2 arrêts), note Pierre Mayer, p. 60.

Nom. — Nom patronymique. — Loi des effets du mariage. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 7 octobre 1997, note Petra Hammje, p. 72.

Convention de La Haye du 15 juin 1955. — Vente. — Application d'office. — 2) *Contrat.* — Vice du consentement. — Nullité. — Prescription. — Loi applicable. — Loi du contrat. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.) , 7 octobre 1997, note P.L., p. 84.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Arbitrage international. — Clause compromissoire. — Licéité. — Contrat de consommation. — Intérêts du commerce international. — Indépendance de la clause. — Validité. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 21 mai 1997, note Vincent Heuzé, p. 87.

Compétence. — Exception d'incompétence. — Clause attributive. — Désignation générale. — Déclinatoire ne précisant pas la compétence spéciale. — Recevabilité. — Cour de cassation (Ch. com.), 25 novembre 1997, rapport de M. le Conseiller référendaire J.-P. Rémy, p. 98.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 21. — Litispendance. — Article 29, § 1 de la Convention du 26 mai 1989. — Dispositions transitoires. — Cour de justice des Communautés européennes (6^e Ch.), 20 mars 1997, note Hélène Gaudemet-Tallon, p. 105.

Revue critique de droit international privé



DIRECTEUR
Paul Lagarde

RÉDACTEUR EN CHEF
Bertrand Ancel

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Horatia Muir Watt